

Normes constitutionnelles, normes écrites ?

Par **ThomasC**, le **01/11/2015** à **18:17**

Bonsoir,

Je suis actuellement étudiant en L1 DROIT et j'ai une dissertation à faire, et je suis un peu largué là.

Le sujet et le suivant : "Normes constitutionnelles, normes écrites ?"

J'en suis venu à la problématique : Les normes constitutionnelles sont elles toujours écrites ?; mais je la trouve trop simple.

Le sujet m'a fait pensé au décalage qui existe entre le texte de la constitution et son application mais au delà de ça je suis perdu, je ne trouve pas de plan.

Quelqu'un pourrait il m'aider, me guider svp.

Merci

Par **Emillac**, le **01/11/2015** à **19:30**

Bonjour,

Qu'est-ce/qu'appelle-t-on une "norme constitutionnelle" ?

En France seulement ? Ou aussi en Suède ou au Sénégal ? Au Gratemoilà ou au Bélouchkistan ?